

doc
CA1
EA9
R93
FRE
1968
septembre

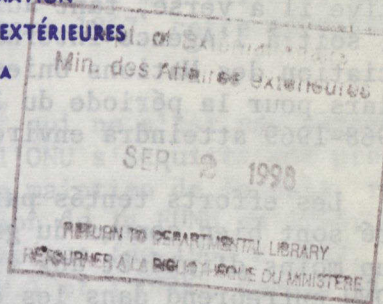
CANADA

PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA



N° 93

(Révision de septembre 1968)

APPORT DU CANADA AUX NATIONS UNIES

Les frais d'exploitation des Nations Unies, tels que présentés dans le budget annuel de l'Organisation et approuvés par l'Assemblée générale, sont payés par les cotisations des pays membres suivant une formule basée sur leur capacité relative de paiement. En 1968, l'apport du Canada était de 3.8 millions de dollars ou 3.02 pour cent du budget ordinaire des Nations Unies. Suivant l'ordre d'importance des cotisations, le Canada se place au huitième rang.

En plus de l'activité couverte par le budget ordinaire, les Nations Unies s'occupent de vastes programmes d'assistance économique et technique, d'aide aux réfugiés, et ainsi de suite, qui sont financés par des contributions librement consenties.

Du 31 mars 1945 au 31 mars 1968, le Canada a versé ainsi environ 41.8 millions de dollars au budget ordinaire des Nations Unies et environ 15 millions de dollars qui représentent sa quote-part des dépenses occasionnées par les opérations de maintien de la paix au Congo (ONUC)¹ et au Proche-Orient (FUNU)². Vers la fin de mars 1968, le Canada avait aussi endossé pour environ 12.4 millions de dollars de frais entraînés par le maintien de son contingent de paix à Chypre (UNFICYP)³, sans en demander le remboursement aux Nations Unies. Du 31 mars 1945 au 31 mars 1968, le Canada a versé des contributions libres dépassant 217 millions de dollars à des programmes spéciaux des Nations Unies: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWAPRNE) et Programme alimentaire mondial (PAM).

¹ L'ONUC a cessé ses activités le 30 juin 1964.

² La FUNU a été retirée en juin 1967.

³ Ce chiffre représente le supplément des dépenses engagées par rapport au coût de l'entretien de ces mêmes Forces au Canada.